

EXPERTS-COMPTABLES

Les bilans 2009 ne se suffiront pas à eux-mêmes

On le sait, les comptes 2009 ne seront pas bons. Or, la plupart des PME vont envoyer ce mois-ci leurs informations annuelles aux banques et aux assureurs. C'est alors qu'on découvrira l'étendue des pertes, liées au contrecoup de la crise financière. Les chefs d'entreprise devront aller défendre leur stratégie pour dépasser la simple réalité des chiffres. C'est en tout cas l'avis du président de l'Ordre des experts-comptables de la région, Michel Dehors.

Que doivent faire les entreprises pour conserver la confiance de leurs partenaires ?

Michel Dehors : L'objectif est de donner confiance aux tiers, en particulier aux banquiers, aux assureurs crédit, mais aussi à la Banque de France, quant à la pérennité de l'entreprise. Le pire serait, en fait, que leurs concours bancaires soient supprimés sur la seule prise de connaissance des éléments chiffrés. Les cotations de la Banque de France et de l'assurance crédit pourraient, elles aussi, se voir dégradées. Expliquer l'incidence de la crise sur les comptes 2009 consiste, pour l'expert-comptable, à intégrer des commentaires éclairés et, dans la mesure du possible, pour le chef d'entreprise et son conseil, d'argumenter. L'ajout de ces commentaires en annexe et la présentation orale devraient permettre de neutraliser l'impact négatif des chiffres, en distinguant pertes conjoncturelles et pertes structurelles. Une bonne évaluation des perspectives et une bonne communication autour de ces dernières sont aussi un gage de détente.

Mais, concrètement, que dire aux banques et assurances ?

Michel Dehors : Les actions mises en place courant 2009 pour faire face à la crise doivent être détaillées. Étant entendu que les entreprises ont

répondu à la crise soit en recherchant un nouveau chiffre d'affaires, soit en réduisant les coûts, soit en repensant complètement leur modèle économique. Le premier a consisté, et consiste toujours, en la recherche de nouvelles opportunités. Il est certain que la conjoncture actuelle, tant régionale qu'internationale, rend cette action pour le moins délicate. Le second a permis la réduction de coûts pour pal-

“ L'ajout de commentaires et la présentation orale devraient permettre de neutraliser l'impact négatif des chiffres ”,
Michel Dehors,
président de l'Ordre des experts-comptables

lier la perte de résultat. Pourtant les comptes annuels 2009 feront apparaître les coûts engagés avant restructuration, auxquels vont s'ajouter les coûts exceptionnels liés à la restructuration elle-même. L'impact ne peut paraître que négatif. L'objectif est donc de donner de la visibilité. Pour ces entretiens, si ce n'est pas encore le cas, je conseille de se doter de tableaux de financement pour 2009 et de budgets prévisionnels pour 2010. Ces derniers permettront de



parfaitement faire le lien entre les résultats et la trésorerie, feront apparaître les effets des mesures d'économies engagées en 2009 et éclaireront l'avenir sur l'ambition de 2010.

Jusqu'ici assez peu d'entreprises le faisaient...

Michel Dehors : Si les tiers veulent être rassurés sur l'avenir de l'activité et les mesures de restructuration prises, les chefs d'entreprise doivent peut-être envisager de nouvelles formes de communication de leurs données économiques et financières. Ils doivent aussi s'interroger sur les outils de pilotage dont ils disposent. ■

www.oec-montpellier.org

